



## Formation inédite "AESH" : les inscriptions sont ouvertes !

Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), le SE-Unsa est aussi là pour vous. AVS d'abord, AESH depuis peu, le métier d'accompagnant se développe à vitesse grand V et vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter et à rechercher des informations. C'est pourquoi, **le SE-Unsa organise pour la première année une journée de formation sur le thème "AESH : des missions semblables, un statut différent. Tout comprendre sur mon contrat"** pour les 1er et 2nd degrés le :

**Vendredi 28 avril 2017 de 9h à 17h**

**Mairie Annexe de Grammont**

**Avenue Albert Einstein – Montpellier**

Au programme :

I. Les contrats aidés (CUI)

- *Comprendre mon contrat*
- *Quelles sont mes missions*
- *Mon temps de travail/Ma rémunération*

II. Les AESH

- *Comprendre mon contrat*
- *Quelles sont mes missions*
- *Mon temps de travail/Ma rémunération*

III. Le CDI/ Ma formation/ la VAE/Le nouveau diplôme : suis-je concerné-e ?...

Le repas sera offert aux adhérents du **SE-Unsa** et une petite participation de 8 € sera demandée aux non adhérents.

Pour y participer, c'est très simple :

- 1) Inscrivez-vous en allant sur le lien suivant(attention, le nombre de places est limité)

<http://sections.se-unsa.org/34/spip.php?article2515>

- 2) Nous vous enverrons alors rapidement votre convocation afin de faire la demande de participation à votre IEN ou chef d'établissement

**Attention, le délai minimal pour demander une autorisation à l'administration pour participer à une formation syndicale est de un mois avant la date de la formation, soit avant le 28 mars 2017.**